

VISIO - Règles de classement : de la nomination au déroulement de carrière

TOO032RCLAC

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Perfectionner ses connaissances des règles de classement des agents publics
- Renforcer son savoir-faire technique pour appliquer les règles de classement des agents publics

Public Visé

Agents assurant la gestion administrative du personnel territorial

Pré Requis

Avoir des connaissances de la gestion des carrières de la FPT de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Perfectionner ses connaissances des dispositions statutaires liées aux règles de classement des agents publics
Renforcer son savoir-faire technique pour gérer les règles de classement des agents publics

Méthodes et moyens pédagogiques

- Rappels théoriques nécessaires
- Cas pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

1ère partie : Règles de classement à la nomination

Règles applicables après concours, promotion interne

- Classement sans services antérieurs
- Modalités de reprise des services antérieurs: services de droit public, de droit privé, bonification, services militaires....
- Classement d'un agent déjà fonctionnaire
- Décision individuelle
- Cas pratiques

2ème partie : Le classement après avancement de grade

- Rappel de la procédure avant nomination dans le nouveau grade
- Classement et décision individuelle
- Cas pratiques

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique et en carrière

Atelier pratique sur les règles de classement, l'avancement et la promotion interne des agents publics

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 900.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 770.00**



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org